

A. NIGHT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80.000 euros
Siège social : Lieu-Dit La Chataigneraie, 4 Rue du Sirocco – 37510 Ballan-Miré
RCS Tours 834 576 134
(Ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
A L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 25 JUIN 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-cinq juin à onze heures,*

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des comptes de la Société portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

Approuve les comptes et bilans dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes qui font apparaître pour ledit exercice un résultat net comptable déficitaire à hauteur de – 4.638 euros.

L'Assemblée prend acte qu'aucune dépense, ni aucune charge, visées par les articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts n'ont été enregistrées au cours de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuvant la proposition du Président,

Décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice, soit une perte de – 4.638 euros comme suit :

- - 4.638 euros au poste « *Report à Nouveau* » qui sera en conséquence débiteur à hauteur de 408.790 euros ;

Prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours de trois derniers exercices écoulés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

[...]

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée,

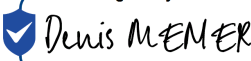
Délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

[...]

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

DocuSigned by:
 Denis MENER
28A0FA68941E4AC...
LE PRESIDENT
Monsieur Denis Menier

DocuSigned by:

28A0FA68941E4AC...

A. NIGHT

Hôtels et hébergement similaire

4 rue du Sirocco
37510 BALLAN-MIRE

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



50 Rue du Murier

37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Tél : 0247276905
E.mail : tours@fiteco.com

Siren : 834576134

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat</i>	8
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	9
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	10
ANNEXE	11
<i>Préambule</i>	12
<i>Principes comptables généraux</i>	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Notes sur le bilan actif</i>	15
<i>Notes sur le bilan actif (suite)</i>	16
<i>Notes sur le bilan passif</i>	17
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	18
<i>Informations relatives au crédit-bail</i>	19
DÉTAIL DU BILAN	20
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	21
<i>Détail de l'actif circulant</i>	22
<i>Détail des capitaux propres</i>	23
<i>Détail des provisions pour risques et charges</i>	23
<i>Détail des dettes</i>	24
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	26
<i>Détail du compte de résultat</i>	27
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	29
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	30
DOCUMENTS FISCAUX	31
<i>Liasse fiscale au 31/12/2024</i>	32

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise A. NIGHT pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	4 289 148,10 Euros.
Chiffre d'affaires	1 285 460,56 Euros.
Résultat net comptable	-4 637,63 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A SAINT-CYR-SUR-LOIRE, le 28/04/2025.

Claire SELLIN,
Expert-Comptable, Associée.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	40 214		40 214	40 214
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	131 558		131 558	131 558
Constructions	3 773 139	398 652	3 374 488	3 561 232
Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 380	25 286	73 094	85 540
Autres	635 570	145 073	490 498	560 704
Immobilisations corporelles en cours				2 500
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	5 997		5 997	5 997
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 684 859	569 010	4 115 849	4 387 746
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 921		10 921	3 924
Avances et acomptes versés sur commandes	8 166		8 166	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	9 973		9 973	18 366
Autres créances	41 843		41 843	27 502
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	80 543		80 543	164 616
Charges constatées d'avance (3)	11 367		11 367	19 486
ACTIF CIRCULANT (II)	162 813		162 813	233 895
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	10 486		10 486	12 548
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	4 858 158	569 010	4 289 148	4 634 189
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/12/2024	31/12/2023
Net	Net

CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 80 000)	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100 000	100 000
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-404 152	-216 707
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 638	-187 445
Subventions d'investissement	44 458	47 143
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	-184 332	-177 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 712 652	4 045 299
Emprunts et dettes financières divers	564 857	503 599
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 940	135 392
Dettes fiscales et sociales	51 397	45 045
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		67 081
Autres dettes	9 635	14 782
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	4 473 480	4 811 198
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	4 289 148	4 634 189
(1) Dont à plus d'un an	3 378 853	3 710 475
Dont à moins d'un an	333 799	329 017
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		5 807
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	46 751		46 751	55 775
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 238 710		1 238 710	1 037 308
Chiffres d'affaires nets	1 285 461		1 285 461	1 093 083
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			473	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 325	20 742
Autres produits			171	103
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 288 430	1 113 928
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			15 057	20 295
Variation de stock			-6 997	304
Achats de matières premières et autres approvisionnements			160 911	152 979
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			343 802	362 631
Impôts, taxes et versements assimilés			13 704	4 047
Salaires et traitements			308 422	314 136
Charges sociales			57 292	53 189
Dotations aux amortissements sur immobilisations			278 985	276 393
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			49 837	28 102
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 221 013	1 212 076
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			67 417	-98 148
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			74 740	91 983
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			74 740	91 983
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-74 740	-91 983
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-7 323	-190 131

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Total	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 685	2 685
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 685	2 685
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	2 685	2 685
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 291 115	1 116 614
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 295 753	1 304 059
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-4 638	-187 445
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	13 477	13 656
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
Ventes de marchandises	46 751	55 775	- 9 024	-16,18
- Coût direct d'achat	15 057	20 295	- 5 238	-25,81
+/- Variation du stock de marchandises	-6 997	304	- 7 301	N/S
Marge commerciale (I)	38 691	35 176	3 515	9,99
Taux de marge commerciale	82,76 %	63,07 %		
+ Production vendue	1 238 710	1 037 308	201 402	19,42
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 238 710	1 037 308	201 402	19,42
- Matières premières et approvisionnements consommés	160 911	152 979	7 932	5,19
- Sous-traitance directe	556	1 977	- 1 421	-71,88
Marge brute sur production (II)	1 077 243	882 352	194 891	22,09
Taux de marge brute sur production	86,96 %	85,06 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	1 115 934	917 528	198 406	21,62
Taux de marge brute globale	86,81 %	83,94 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	343 246	360 654	- 17 408	-4,83
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	772 688	556 874	215 814	38,75
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	60,11 %	50,95 %		
+ Subventions d'exploitation	473		473	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	13 704	4 047	9 657	238,62
- Salaires et traitements	308 422	314 136	- 5 714	-1,82
- Charges sociales	57 292	53 189	4 103	7,71
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	393 743	185 503	208 240	112,26
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	30,63 %	16,97 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	278 985	276 393	2 592	0,94
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	171	103	68	66,02
- Autres charges de gestion courante	49 837	28 102	21 735	77,34
+ Transfert de charges d'exploitation	2 325	20 742	- 18 417	-88,79
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	67 417	-98 148	165 565	168,69
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	5,24 %	-8,98 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	74 740	91 983	- 17 243	-18,75
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-7 323	-190 131	182 808	96,15
Résultat courant / chiffre d'affaires	-0,57 %	-17,39 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 685	2 685		0,00
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 685	2 685		0,00
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT NET COMPTABLE	-4 638	-187 445	182 807	97,53
Résultat net / chiffre d'affaires	-0,36 %	-17,15 %		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 289 148,10 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 637,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ".

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	40 214			40 214
Immobilisations corporelles	4 633 622	7 526		4 638 648
Immobilisations financières	5 997			5 997
TOTAL	4 679 833	7 526		4 684 859

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	292 087	276 922		569 010
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	292 087	276 922		569 010

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droits franchise louvre hotel	32 500	0	32 500	Non amortiss.
Licence iv	7 714	0	7 714	Non amortiss.
Terrain	131 558	0	131 558	Non amortiss.
Batiment	2 104 558	205 508	1 899 050	de 10 à 40 ans
Instal.gales.agt.const	1 668 582	193 144	1 475 438	de 5 à 40 ans
Matériel industriel	98 380	25 286	73 094	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	34 974	9 976	24 998	de 3 à 10 ans
Mobilier	600 596	135 096	465 500	de 5 à 20 ans
TOTAL	4 678 862	569 010	4 109 852	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 997		5 997
Actif circulant et charges d'avance	63 182	63 182	
TOTAL	69 180	63 182	5 997

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	25 320
TOTAL	25 320

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	80 000	1,00	80 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	80 000	1,00	80 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 712 652	333 799	1 378 372	2 000 481
Dettes financières diverses	564 857		564 857	
Fournisseurs	134 940	134 940		
Dettes fiscales et sociales	51 397	51 397		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 635	9 635		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 473 480	529 771	1 943 229	2 000 481

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 176
Emprunts et dettes financières divers	16 258
Fournisseurs	43 003
Dettes fiscales et sociales	25 479
Autres dettes	
TOTAL	86 915

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature dette	Nature de la garantie	Organisme bénéficiaire	Montant début exercice	Montant fin exercice
Emprunt 137 695 €	- Cautionnements personnels et solidaires de Messieurs CHATEL, HEVIN, MENIER et SUBILEAU	Crédit Agricole	107 121 €	97 767 €
Emprunt 3 650 000 €	- Cautionnements solidaires de la SAS DJM DEVELOPPEMENT, SARL EAU AIR INGENIERIE, SARL HOLDING SUBILEAU - Hypothèque conventionnelle sur les biens et droits immobiliers portant sur l'hôtel	Crédit Agricole	3 486 453 €	3 238 069 €
Emprunt 500 000 €	- Garantie Bpifrance Financement à hauteur de 60 % - Nantissement du fonds de commerce	CIC	443 493 €	374 640 €

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	13 656	13 436	27 091
TOTAL	13 656	13 436	27 091

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	13 436	26 871		40 307
TOTAL	13 436	26 871		40 307

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		600		600
TOTAL		600		600

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	67 997
TOTAL	67 997

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	59 956	11 025	11 991	36 939
TOTAL	59 956	11 025	11 991	36 939

DÉTAIL DU BILAN

Détail de l'actif immobilisé

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires	40 214	40 214	
Droits Franchise Louvre Hotel	32 500	32 500	
Licence IV	7 714	7 714	
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	131 558	131 558	
Terrain	131 558	131 558	
Constructions	3 374 488	3 561 232	- 186 744
Batiment	2 104 558	2 104 558	
Instal.gales.agt.const	1 668 582	1 661 056	7 526
Amt. Bâtiment	-205 508	-105 929	- 99 579
Amt. Instal.gales.agt.const	-193 144	-98 453	- 94 691
Installations tech., matériel et outillage	73 094	85 540	- 12 446
Matériel industriel	98 380	98 380	
Amt. Matériel industriel	-25 286	-12 840	- 12 446
Autres immobilisations corporelles	490 498	560 704	- 70 206
Matériel de bureau et informatique	34 974	34 974	
Mobilier	600 596	600 596	
Amt. Matériel de bureau et informatique	-9 976	-5 227	- 4 749
Amt. Mobilier	-135 096	-69 639	- 65 457
Immobilisations en cours		2 500	- 2 500
Immo. en cours - installations techniqu		2 500	- 2 500
Avances & acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mise en équivalence			
Autres Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 997	5 997	
Dépôts de garantie	5 997	5 997	
TOTAL (I)	4 115 849	4 387 746	- 271 897

Détail de l'actif circulant

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
STOCKS			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	10 921	3 924	6 997
Stocks de marchandises	10 921	3 924	6 997
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	8 166		8 166
CLIENTS ET DIVERS			
Créances Clients et comptes rattachés	9 973	18 366	- 8 393
Clients	9 973	18 366	- 8 393
AUTRES CRÉANCES			
Fournisseurs débiteurs	388	539	- 151
Fournisseurs - Factures	388	539	- 151
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 135	26 963	- 10 828
TVA s/immobilisations	1 850	2 400	- 550
TVA s/ret. garantie	3 771	7 626	- 3 855
TVA déd. s/ ABS	2 500	3 445	- 945
TVA déductible à régulariser	551	8 357	- 7 806
TVA sur FNP	7 462	5 135	2 327
Autres	25 320		25 320
Fourn. Avoirs Non Parvenus	25 320		25 320
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ NON VERSÉ			
TRÉSORERIE ET DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de Trésorerie			
Disponibilités	80 543	164 616	- 84 073
Valeurs à l'encaissement		2 875	- 2 875
CA - Investissement	28 091	36 848	- 8 757
CA - Exploitation	44 353	120 938	- 76 585
CIC - Investissement	6 314		6 314
Caisse HOTEL et BAR	1 785	3 955	- 2 170
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 367	19 486	- 8 119
TOTAL (II)	162 813	233 895	- 71 082
CHARGES À RÉPARTIR (II)	10 486	12 548	- 2 062
PRIMES DE RBT DES OBLIGATIONS (IV)			
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)			
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 289 148	4 634 189	- 345 041

Détail des capitaux propres

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 80 000)	80 000	80 000	
Capital souscrit appelé versé	80 000	80 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	100 000	100 000	
Prime d'émission	100 000	100 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-404 152	-216 707	- 187 445
Report à nouveau (débitaire)	-404 152	-216 707	- 187 445
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-4 638	-187 445	182 807
Subventions d'investissement	44 458	47 143	- 2 685
Subvention d'investissement	50 000	50 000	
Sub. d'invest. inscrites au CR	-5 542	-2 857	- 2 685
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-184 332	-177 009	- 7 323
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			

Détail des provisions pour risques et charges

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			

Détail des dettes

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts	3 712 652	4 039 492	- 326 840
Emprunt CATP 137 695 –	97 767	107 121	- 9 354
Emprunt CATP 3 650 000 –	3 238 069	3 486 453	- 248 384
Emprunt CIC 500 000 –	374 640	443 493	- 68 853
Intérêts courus sur emprunts	2 176	2 425	- 249
Découverts, concours bancaires		5 807	- 5 807
CIC - Investissement		5 807	- 5 807
Divers			
Associés	564 857	503 599	61 258
Compte courant DJM DEVELOPPEMENT	129 866	123 015	6 851
Compte courant HOLDING SUBILEAU	129 866	123 015	6 851
Compte courant EAU AIR INGENIERIE	159 866	123 015	36 851
Compte courant LA CHANTALOUETTE	129 000	107 986	21 014
Intérêts courus	16 258	26 569	- 10 311
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR CDES FOURNISSEURS			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 940	135 392	- 452
Fournisseurs - Construction	11 100		11 100
Fournisseurs - RG	22 496	45 621	- 23 125
Fournisseurs - Factures	58 341	55 283	3 058
Fourn. Factures Non Parvenues	43 003	34 488	8 515
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Personnel	24 211	20 185	4 026
Personnel - Rémunération due	1 182	337	845
Saisie Arrêt	1 190	448	742
Dettes provisionnées pour congés à payer	21 839	19 400	2 439
Organismes sociaux	13 292	15 774	- 2 482
URSSAF	6 088	6 731	- 643
KLESIA Retraite	1 350	3 843	- 2 493
SWISSLIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE	648	563	85
BALOO	1 567	974	593
Charges sociales sur congés à payer	3 372	3 402	- 30
Taxe apprentissage libératoire	268	261	7
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 263	2 889	4 374
TVA à décaisser	2 893	1 576	1 317
TVA collectée à régulariser	44	1 263	- 1 219
TVA sur ANP	4 220		4 220
TVA sur FAE	106	51	55
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	6 630	6 197	433
Etat - Prélèvement à la source	113	225	- 112
Taxes de séjour	6 517	5 905	612
Etats, charges à payer		67	- 67
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		67 081	- 67 081
Fourn. Factures Non Parvenues immos		67 081	- 67 081
Autres dettes	9 635	14 782	- 5 147
Clients	9 635	14 782	- 5 147

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Instruments de trésorerie			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL (IV)	4 473 480	4 811 198	- 337 718
ÉCART DE CONVERSION PASSIF			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 289 148	4 634 189	- 345 041

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

Détail du compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	46 751	55 775	- 9 024	-16,18
REPAS EXTERIEUR		3 918	- 3 918	-100
BAR 10%	12 691	12 281	410	3,34
BAR 20%	34 060	39 576	- 5 516	-13,94
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 238 710	1 037 308	201 402	19,42
HEBERGEMENT HOTEL 10%	970 944	820 177	150 767	18,38
ANIMAL 10%	1 997	2 315	- 318	-13,74
SNACKING 10%	80 023	71 509	8 514	11,91
DIVERS	3 545	978	2 567	262,47
PETIT DEJEUNER 10%	158 657	131 013	27 644	21,10
LOCATIONS SALLE 20%	12 288	7 629	4 659	61,07
LOCATION SALLE - FORFAIT 20%	5 106	2 004	3 102	154,79
Recharges bornes électriques	6 151	1 683	4 468	265,48
Chiffres d'affaires nets	1 285 461	1 093 083	192 378	17,60
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue	473		473	N/S
Subventions d'exploitation	473		473	N/S
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges	2 325	20 742	- 18 417	-88,79
Transferts de charges d'exploitations	2 325	20 742	- 18 417	-88,79
Autres produits	171	103	68	66,02
Pdts divers gestion courante	171	103	68	66,02
Total des produits d'exploitation	1 288 430	1 113 928	174 502	15,67
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	15 057	20 295	- 5 238	-25,81
Achats boisson bar	15 057	20 295	- 5 238	-25,81
Variation de stock (marchandises)	-6 997	304	- 7 301	N/S
Variation des stocks de marchandises	-6 997	304	- 7 301	N/S
Achats de matières premières et autres approv.	160 911	152 979	7 932	5,19
Achats snacking	48 774	60 697	- 11 923	-19,64
Achats petit-déjeuner	51 412	38 918	12 494	32,10
Linge	60 725	53 364	7 361	13,79
Variation de stock matières premières et approv.				
Autres achats et charges externes	343 802	362 631	- 18 829	-5,19
ST - Relogement clients	556	1 977	- 1 421	-71,88
Eau	6 564	7 478	- 914	-12,22
Électricité	78 489	78 571	- 82	-0,10
Fournitures d'entretien et petit équip	10 957	10 373	584	5,63
Fournitures administratives	1 763	2 980	- 1 217	-40,84
Crédit-bail mobilier	13 477	13 656	- 179	-1,31
Locations diverses	10 755	6 887	3 868	56,16
Entretien - Parking / espaces verts	4 210	2 855	1 355	47,46
Entretien - Piscine	4 217	2 841	1 376	48,43
Entretien - Mobilier / matériel	5 450	2 061	3 389	164,43
Nettoyage des locaux	2 588	1 390	1 198	86,19
Maintenances	16 769	2 737	14 032	512,68
Ramassage des ordures	1 382		1 382	N/S
Assurances	6 027	5 457	570	10,45
Assurance Dommage Ouvrage	9 364	10 651	- 1 287	-12,08
Etudes et recherches	1 115	888	227	25,56
Frais de colloques, séminaires		800	- 800	-100
Personnel intérimaire	5 905		5 905	N/S
Commisions / ventes	66 760	71 484	- 4 724	-6,61

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
Honoraires	1 800	4 456	- 2 656	-59,61
Honoraires juridiques		300	- 300	-100
Honoraires comptables	9 019	9 719	- 700	-7,20
Honoraires social	8 963	8 319	644	7,74
Honoraires de gestion - MHC	35 488	33 267	2 221	6,68
Frais d'actes et de contentieux	586	2 619	- 2 033	-77,63
Annonces, Publicité	13 941	12 611	1 330	10,55
Foires et exposition	625		625	N/S
Divers (pourboires, dons ...)	10		10	N/S
Déplacements, missions, réceptions	1 282	29 481	- 28 199	-95,65
Frais de télécommunication	10 528	12 052	- 1 524	-12,65
Frais postaux	107	146	- 39	-26,71
Services Bancaires	3 019	17 161	- 14 142	-82,41
Commissions cartes bleues	10 947	8 050	2 897	35,99
Cotisations	1 140	1 365	- 225	-16,48
Impôts, taxes et versements assimilés	13 704	4 047	9 657	238,62
Formation continue	1 794	1 800	- 6	-0,33
Taxe d'apprentissage	2 025	1 976	49	2,48
CFE	302		302	N/S
CVAE		67	- 67	-100
Taxes Foncières	9 583	204	9 379	N/S
Salaires et traitements	308 422	314 136	- 5 714	-1,82
Salaires, appointements	266 448	260 973	5 475	2,10
Avantages en Nature	11 364	11 053	311	2,81
Congés payés	15 790	25 403	- 9 613	-37,84
Primes et gratifications	9 290	12 507	- 3 217	-25,72
Indemnités et avantages divers	5 529	4 200	1 329	31,64
Charges sociales	57 292	53 189	4 103	7,71
Cotisations à l'URSSAF	41 320	36 838	4 482	12,17
Cotisations aux mutuelles	5 108	3 548	1 560	43,97
Cotisations aux caisses de retraite	8 758	7 732	1 026	13,27
Charges sociales sur CP	-30	3 402	- 3 432	-100,88
Médecine du travail	2 135	1 668	467	28,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	278 985	276 393	2 592	0,94
Dot. Amt. Immos. Corp.	276 922	274 503	2 419	0,88
Dot. Amt. Ch. Exploit. à répartir	2 063	1 891	172	9,10
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	49 837	28 102	21 735	77,34
Redevances	44 645	27 693	16 952	61,21
Charges de gestion courante	5 192	409	4 783	N/S
Total des charges d'exploitation	1 221 013	1 212 076	8 937	0,74
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	67 417	-98 148	165 565	168,69

Détail du compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
Quote-parts de résultat s/opér en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amort. et provisions				
Intérêts et charges assimilées	74 740	91 983	- 17 243	-18,75
Interets Emprunts Et Dettes	58 482	65 414	- 6 932	-10,60
Intérêts des comptes courants	16 258	26 569	- 10 311	-38,81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total des charges financières	74 740	91 983	- 17 243	-18,75
RÉSULTAT FINANCIER	-74 740	-91 983	17 243	18,75
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-7 323	-190 131	182 808	96,15

Détail du compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 685	2 685		0,00
QP des subv. d'invest. virée au résult	2 685	2 685		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	2 685	2 685		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations except.aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 685	2 685		0,00
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 291 115	1 116 614	174 501	15,63
TOTAL DES CHARGES	1 295 753	1 304 059	- 8 306	-0,64
RÉSULTAT NET	-4 638	-187 445	182 807	97,53

DOCUMENTS FISCAUX

Liasse fiscale au 31/12/2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A. NIGHT		1 2		
Adresse de l'entreprise 4 rue du Sirocco 37510 BALLAN-MIRE		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * 8 3 4 5 7 6 1 3 4 0 0 0 2 9		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	40 214 AG	40 214
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	131 558 AO	131 558
		Constructions AP	3 773 139 AQ	398 652 3 374 488
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	98 380 AS	25 286 73 094
		Autres immobilisations corporelles AT	635 570 AU	145 073 490 498
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	5 997 BI	5 997
TOTAL (II) BJ		4 684 859 BK	569 010	4 115 849
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	10 921 BU	10 921
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	8 166 BW	8 166
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	9 973 BY	9 973
		Autres créances (3) BZ	41 843 CA	41 843
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
		Disponibilités CF	80 543 CG	80 543
		Charges constatées d'avance (3)* CH	11 367 CI	11 367
TOTAL (III) CJ		162 813 CK	162 813	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW	10 486		10 486
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		4 858 158 1A	569 010
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		A. NIGHT		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000.....)	DA	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	100 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(404 152)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 638)		
	Subventions d'investissement	DJ	44 458		
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(184 332)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 712 652		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	564 857		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 940		
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 397		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	9 635		
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	4 473 480			
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 289 148			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	529 770			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>A. NIGHT</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	46 751	FB		FC	46 751	
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	1 238 710	FH		FI	1 238 710
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 285 461	FK		FL	1 285 461	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	473	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 325	
	Autres produits (1) (11)					FQ	171	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 288 430
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 057	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 997)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	160 911	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	343 802	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 704	
	Salaires et traitements *					FY	308 422	
	Charges sociales (10)					FZ	57 292	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14)					GA	278 985
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	49 837	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 221 013
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	67 417	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	74 740	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	74 740
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(74 740)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 323)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. NIGHT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 685	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 685	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	2 685	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 291 115	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 295 753	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(4 638)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier * Crédit bail immobilier		IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP	13 477
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IK	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			RD	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A1	2 325
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives			A4	44 645
		Dont cotisations facultatives Madelin			A5	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A6	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			A7	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			A8	
	QP subvention virée au compte de résultat				A9	
				A10		
				A11		
				A12		
				A13		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>A. NIGHT</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	40 214	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	131 558	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ	2 104 558	KK		KL	
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	1 661 056	KQ		KR	7 526
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	98 380	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	635 570	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	2 500	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	4 633 622	LO		LP	7 526	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	5 997	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	5 997	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	4 679 833	ØH		ØJ	7 526
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	40 214	IW	40 214	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	131 558	LY	131 558	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	2 104 558	MB	2 104 558	MC	2 104 558
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG	1 668 582	MH	1 668 582	MI	1 668 582
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	98 380	MK	98 380	ML	98 380
		Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	635 570	MT	635 570	MU	635 570	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY	2 500	MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY	2 500	NG	4 638 648	NH	4 638 648	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
		Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	5 997	2F	5 997		
TOTAL IV					I3		NJ	5 997	NK	5 997		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4	2 500	ØK	4 684 859	ØL	4 684 859

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le

3 1 1 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A. NIGHTNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2025

Désignation de l'entreprise A. NIGHT Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM 1 05 929	PN 99 579	PO	PQ 2 05 508
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV 98 453	PW 94 691	PX	PY 1 93 144
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	12 840	QA 12 446	QB	QC 25 286
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 74 866	QM 70 207	QN	QO 145 073
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL II	QU 292 087	QV 276 922	QW	QX 569 010
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN 292 087	ØP 276 922	ØQ	ØR 569 010

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	MD	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
TOTAL III								
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW							
			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	12 548		Z9 2 063	Z8 10 486
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGRIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N°2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A. NIGHT										Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN				
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières				UT	5 997		UV			UW	5 997			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA										
	Autres créances clients				UX	9 973		9 973							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)				ZI										
	Personnel et comptes rattachés				UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	16 135		16 135							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN										
		Divers			VP										
	Groupe et associés (2)				VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	25 707		25 707							
	Charges constatées d'avance				VS	11 367		11 367							
	TOTAUX				VT	69 180		VU	63 182		VV	5 997			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y											
Autres emprunts obligataires (1)				7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG											
	à plus d'1 an à l'origine			VH	3 712 652		333 799		1 378 372		2 000 481				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A											
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	134 940		134 940								
Personnel et comptes rattachés				8C	24 211		24 211								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	13 292		13 292								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	7 263		7 263								
	Obligations cautionnées			VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	6 630		6 630								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J											
Groupe et associés (2)				VI	564 857				564 857						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	9 635		9 635								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ											
Produits constatés d'avance				8L											
TOTAUX				VY	4 473 480		VZ	529 770		1 943 229		2 000 481			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	326 592		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise A. NIGHT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N clos le 3 1 1 2 1 2 0 2 4	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				WN			
				WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
				TOTAL I	WR		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *					WS	4 638	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)					WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A		WB		
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)				I6		
					WZ		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				XA		
	Majoration d'amortissement *				ZX		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octet A)	QV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (H4 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement périodique (art. 44 septedecies)	PE
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	France R&D Revitalisation - (FRR) (44 quaterdecies A)	HT	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9	dont déduction exceptionnelle stimulateur de croissance (art. 39 decies B)	YH	dont déduction exception- nelle (art. 39 decies C)	YC	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YE	dont déduction exception- nelle (art. 39 decies G)	YL	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		4 638	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		4 638	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>A. NIGHT</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)		K4	401 241
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	401 241
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	4 638
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	405 879
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	25 211
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>A. NIGHT</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(216 707)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {	– Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(187 445)		– Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(404 152)		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(404 152)				
								TOTAL II	ZH	(404 152)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7	59 956	YQ	40 307	
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance								YT	556	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	10 755	
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU	5 905	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	122 616	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	203 970	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	343 802	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	302	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)						ZS		9Z	13 402	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	13 704	
TVA	– Montant de la TVA collectée								YY	133 417	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	82 212	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *								ØB	300 454	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	3,00		%	
	– Numéro de centre agréé *						XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		
									Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2025

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A. NIGHT

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

AGE Experts-comptables janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059 C SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A. NIGHT

Néant ☒ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *non-0 bis* du CGI) ❶.
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *non-0* du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A. NIGHT</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: A. NIGHT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01012024 et clos le: 31122024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	11,60
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 285 461
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 285 461
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	171
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	473
Variation positive des stocks		OD	6 997
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	7 641
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	274 297
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	221 241
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	49 837
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	545 375
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	747 727
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	747 727
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 285 461
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	11,60
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 4

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 83457613400029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A. NIGHT

ADRESSE (voie) 4 rue du Sirocco

CODE POSTAL 37510

VILLE BALLAN-MIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	20000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5	4	Total des lignes P3 + P4	P6	0000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Soc. Civile Dénomination LA CHANTALOUETTE
N° SIREN (si société établie en France) 790465074 % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 20000
Adresse : N° 63 Voie RUE DU ROLE
Code Postal 91800 Commune BRUNOY Pays FRANCE

Forme juridique Holding Dénomination HOLDING SUBILEAU
N° SIREN (si société établie en France) 484776638 % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 20000
Adresse : N° Voie LES GRANDS CHAMPS
Code Postal 37390 Commune CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE Pays FRANCE

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination DJM DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 834539190 % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 20000
Adresse : N° 42 Voie BOULEVARD DES PRES
Code Postal 37510 Commune BALLAN-MIRE Pays FRANCE

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination EAU-AIR INGENIERIE
N° SIREN (si société établie en France) 487729592 % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 20000
Adresse : N° 13 Voie RUE DU PETIT PRE
Code Postal 37000 Commune TOURS Pays FRANCE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

8 3 4 5 7 6 1 3 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A. NIGHT

ADRESSE (voie)

4 rue du Sirocco

CODE POSTAL

37510

VILLE

BALLAN-MIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2025	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A. NIGHT 4 rue du Sirocco 37510 BALLAN-MIRE SIRET 8 3 4 5 7 6 1 3 4 0 0 0 2 9		Mét :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Hôtels et hébergement similaire	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		Déficit 4 638	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Société d'investissement immobilier cotée	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Sage Revision Expert	
OUI ☒ NON ☐		Si oui, indication du logiciel utilisé	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FITECO TOURS 50 Rue du Murier 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE Tél: 0247276905 OGA/OMGA Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant: Date : 24042025 Lieu : BALLAN-MIRE Qualité et nom du signataire résident DENIS MENIER Signature :	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné Examen de conformité fiscale (ECF)		Prestataire :	



Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z